



La Lettre de Val-de-Bonnieure

04 - Juin 2026



Le mot de Madame le maire

Chers habitantes et habitants,
Je tiens à vous adresser mes plus
sincères remerciements pour votre

confiance renouvelée à l'occasion de cette
élection municipale. Votre soutien m'engage
pleinement à poursuivre le travail entrepris au
service de Val-de-Bonnieure.

Je remercie chaleureusement les membres
du Conseil municipal pour leur engagement,
leur disponibilité et leur esprit d'équipe. Nous
allons avancer ensemble sur les projets
essentiels pour notre commune.

Je suis également honorée de la confiance
qui m'a été accordée au sein de la
Communauté de Communes Cœur de
Charente en tant que Vice-Présidente en
charge de l'Enfance et de la Jeunesse. Cette
délégation me tient particulièrement à cœur
car s'investir pour nos enfants et nos jeunes,
c'est préparer l'avenir de notre territoire.

Le mandat qui s'ouvre sera placé sous le
signe de l'écoute, du dialogue et de l'action.
Nous poursuivrons nos efforts pour préserver
la qualité de vie, soutenir nos services,
accompagner nos associations et préparer
l'avenir avec ambition pour notre commune et
notre intercommunalité.

Soucieux de maintenir un lien régulier et
transparent avec chacun d'entre vous, nous
continuerons à publier la lettre municipale
trimestrielle.

*Ensemble, continuons à améliorer notre
quotidien à Val-de-Bonnieure.*

Je vous souhaite un très bel été.

Aurélie LACROIX, maire

EN BREF

> Du nouveau au service technique



En décembre dernier, Laurent Fournier (à gauche sur la photo), habitant de Val-de-Bonnieure, est venu étoffer l'équipe des services techniques avant le départ à la retraite de Joël Monnereau (à droite sur la photo). Ce dernier a travaillé 4 ans pour la commune et nous tenons à le remercier à nouveau pour son professionnalisme et son implication dans son travail. Anthony, Thierry et Laurent constituent donc la nouvelle équipe technique, coordonnée par Antoine Brie, adjoint en charge des travaux. Un quatrième agent, Sophie Frafil, recrutée en CDD, vient renforcer l'équipe de mai à novembre pour pallier la recrudescence d'activité saisonnière.

Leurs missions, outre l'entretien des espaces verts et de la voirie communale, sont nombreuses et demandent polyvalence et réactivité. Ils doivent veiller au bon état des bâtiments et espaces communaux*, gérer les urgences concernant les travaux de bricolage, récupérer les animaux errants et vérifier leur identité, préparer les salles et espaces extérieurs en vue des manifestations estivales et cérémonies, etc.

En tant qu'administrés, si vous constatez des défauts de voirie ou d'entretien des espaces verts, merci de contacter le secrétariat de mairie qui se chargera de le transmettre à l'adjoint.

* Stade de foot et vestiaires, terrain des Ramiers, terrain de La Barraude, les deux écoles, la mairie et les 2 anciennes mairies, les 3 salles des fêtes, la maison de santé, les locaux commerciaux et appartements en location...

BUDGET 2026

Le compte financier de l'année 2025 (adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 1er avril) se traduit comme les années précédentes par un résultat excédentaire en fonctionnement sur l'année (128 644 €).

Le budget 2026 a été voté lors du conseil municipal du 22 avril, après plusieurs séances de la commission des finances nouvellement installée. Il présente une maîtrise des coûts de fonctionnement ainsi qu'un désendettement qui se poursuit. La section d'investissement, en augmentation, traduit bien la nécessité et la volonté de porter à l'avenir un effort particulier sur le patrimoine de la commune.

La section de fonctionnement (stable par rapport à 2025) s'élève à 1 620 700 €. Les éléments les plus marquants :

- Dépenses de personnel : 668 500 € (670 000 € en 2025).
- Stabilité des charges à caractère général : 533 000 €, toujours marquées par le coût élevé de l'énergie, des carburants et les nécessaires dépenses d'entretien du patrimoine de la collectivité.
- Un effort particulier concernant l'entretien des voiries : 100 000 €.
- Légère diminution des indemnités des élus : 58 000 € (62 000 € en 2025).

La section d'investissement : 482 933,50 €, en augmentation par rapport à 2025 (339 439 €).

On notera ici entre autres :

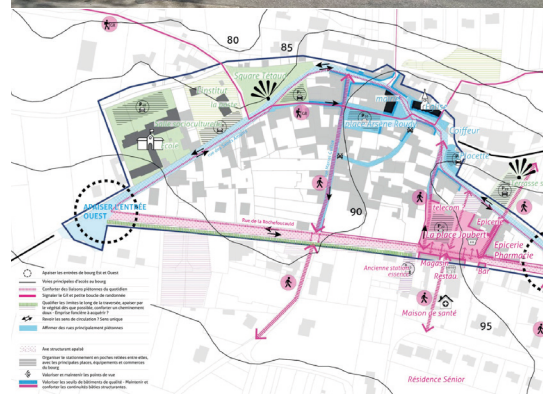
- le renouvellement du matériel et notamment l'achat d'une débroussailleuse autoportée,
- la poursuite de l'étude préalable à la restauration de l'église de St-Angeau, avec en prévision la signature du contrat de maîtrise d'œuvre,
- l'étude d'aménagement de bourg avec, au second semestre, la consultation pour recruter une équipe de maîtrise d'œuvre,
- l'installation d'une borne incendie au niveau de la Poste pour sécuriser le secteur de la salle socioculturelle,
- la pérennisation de l'aménagement de voirie à Terrebourg, en vue d'améliorer les conditions de sécurité.

La diminution de l'endettement se poursuit avec un capital restant du de 236 573 € en fin d'exercice, ce qui est très faible.

Les taux d'imposition demeurent inchangés depuis la création de la commune nouvelle :

- foncier bâti : 44,92 %
- foncier non bâti : 54,70 %
- taxe d'habitation : 16,06 %
- contribution foncière des entreprises : 21,54 %

Le projet de l'aménagement de bourg : phase étude

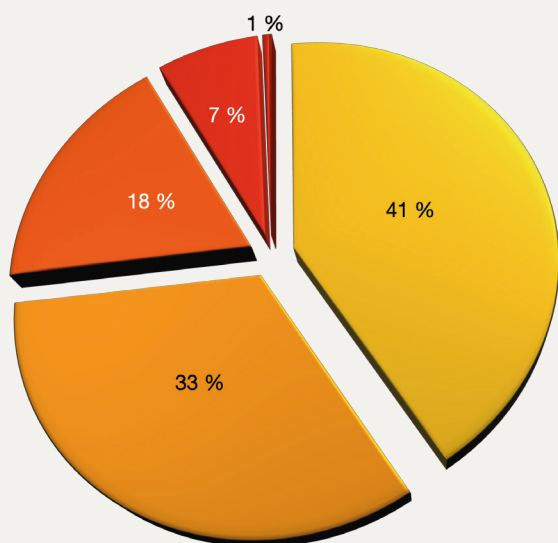


Le projet de la restauration de l'église de Saint-Angeau



FONCTIONNEMENT

1 620 700 €

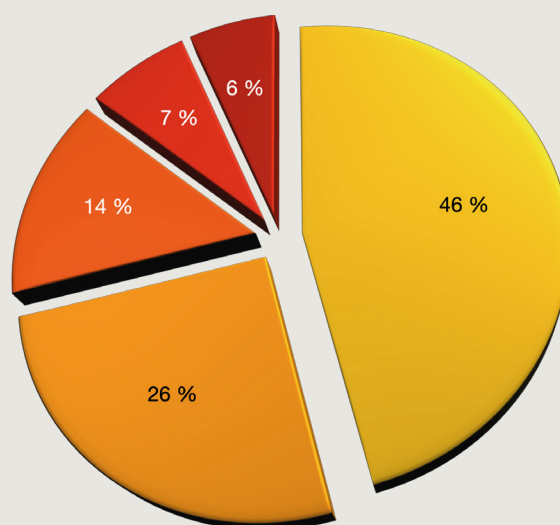


DÉPENSES

Charges de personnel et frais assimilés	668 500,00 €	41 %
Charges à caractère général	533 000,00 €	33 %
Virement à la section investissement	289 783,00 €	18 %
Autres charges de gestion courante	118 970,00 €	7 %
Charges financières	8 400,00 €	0,5 %
Autres	2 047,00 €	0,1 %

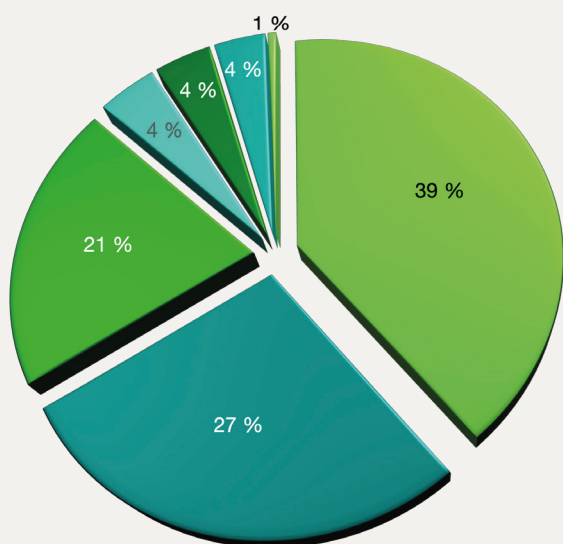
INVESTISSEMENT

482 933,50 €



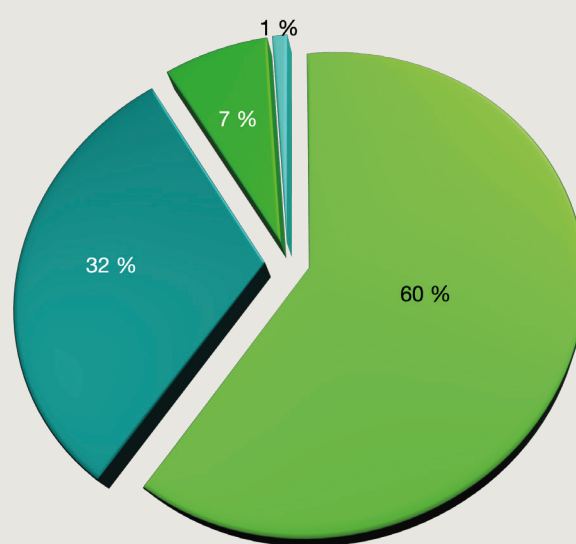
DÉPENSES

Immobilisation corporelles	223 200,00 €	46 %
Solde d'exécution à la section d'investissement reporté	124 133,50 €	26 %
Immobilisations en cours	70 000,00 €	14 %
Emprunts et dettes assimilés	35 600,00 €	7,5 %
Immobilisation incorporelles	30 000,00 €	6,5 %



RECETTES

Fiscalité locale	638 403,00 €	39 %
Dotations et participations	443 430,00 €	27 %
Résultat de fonctionnement reporté	334 167,00 €	21 %
Impôts et taxes	69 000,00 €	4 %
Autres produits de gestion courante	66 300,00 €	4 %
Produits des services, du domaine et ventes diverses	59 900,00 €	4 %
Atténuation de charges et produits spécifiques	9 500,00 €	1 %



RECETTES

Virement à la section de fonctionnement	289 783,00 €	60 %
Dotations, fonds divers et réserves	152 635,70 €	32 %
Emprunts et dettes assimilées	35 270,00 €	7 %
Subventions d'investissement	5 000,00 €	1 %
Opérations ordre de transfert entre sections	244,80 €	0,05 %

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Les élections municipales ont eu lieu le 15 mars dernier et le conseil municipal d'installation s'est tenu dimanche 22 mars pour élire maire et adjoints. Mme Aurélie LACROIX a ainsi été élue maire, ainsi que quatre adjoints.

Cette nouvelle équipe est composée de 10 femmes et 9 hommes, dont 9 élus sortants et 10 nouveaux élus, de 24 à 74 ans. Ses membres ont été choisis pour leurs compétences très complémentaires et pour leur bonne représentation géographique dans la commune (bourgs de St-Angeau, de St-Amant et de Ste-Colombe ainsi qu'une grande partie des villages de la commune).



1. Aurélie LACROIX, maire

2. Nathalie GUILLAUMIN-PRADIGNAC, 1^{re} adjointe

3. Frédéric PIERRE, 2^e adjoint

4. Murielle ETIENNE, 3^e adjointe

5. Antoine BRIE, 4^e adjoint

6. Samantha PREVOT

7. Pascal MAZAUD

8. Aurélie CHOISEL

9. Nicolas LETELLIER

10. Arlette LITRÉ

11. Arnaud JUIN

12. Catherine FERRANT

13. Christian MÉNARD

14. Marie-Lys JAUBERT

15. Luc LAMBERT

16. Marie REIGNOUX

17. Sébastien DELAGE

18. Audrey BUISSON

19. Vincent MEYER



Aurélie LACROIX, maire

- Gestion directe des écoles, du pôle administratif
- Vice présidente de la Communauté de communes Cœur de Charente en charge de l'enfance-jeunesse



Nathalie GUILLAUMIN-PRADIGNAC

- Adjointe en charge de l'urbanisme, du patrimoine, de la communication.
- Déléguée du PETR du Pays du Ruffécois

Permanences à la mairie
mardi 14h-17h
mercredi 9h-12h



Frédéric PIERRE

Adjoint en charge des finances et des grands projets.

Sur rendez-vous



Murielle ETIENNE

- Adjointe en charge des réseaux, défense incendie, cimetières.
- Déléguée communautaire
- Vice-présidente du SIAEP Karst de la Charente

Permanences à la mairie
mercredi 9h-12h
vendredi 13h30-17h



Antoine BRIE

- Adjoint en charge des travaux et voirie, responsable du service technique
- Délégué communautaire

Permanences à la mairie
mercredi 9h-12h

RETOUR SUR ...

Les élections municipales sont venues bousculer le rythme des parutions de la Lettre, c'est pourquoi les nouvelles de cette rubrique datent de 6 mois (au lieu de 3 mois).

> Le repas des aînés

Le dimanche 16 novembre, 90 aînés se sont retrouvés dans la salle socioculturelle pour partager un moment convivial avec les élus. Le repas, préparé par le Relais des Îles (Vouharte) était servi par les élus et animé par Jean-Guy Baillargeau. Un moment très apprécié où l'ambiance festive était au rendez-vous. Les personnes qui n'ont pas pu venir au repas ont reçu des chocolats, distribués à leur domicile, en décembre.

Le prochain repas des anciens aura lieu dimanche 15 novembre 2026. La commission vie quotidienne & cérémonies travaille déjà à son organisation.

> La visite du Père Noël dans les écoles

Le vendredi 19 décembre, le père Noël est arrivé dans une belle 2CV rouge conduite par son lutin. Ils se sont rendus dans les écoles (St-Amant et St-Angeau) où chaque enfant a reçu un livre (offert par la commune) et des chocolats. Les enfants ont profité le midi d'un bon repas de Noël préparé avec soin par nos cantinières. Merci à tout le personnel qui fait de ce repas, avec décoration et ambiance de Noël, un moment festif qui reste dans les mémoires.

> La cérémonie des vœux du maire

Le vendredi 16 janvier à 19h, dans la salle socioculturelle, une centaine d'habitants s'étaient déplacés pour assister au bilan des actions communales de l'année 2025 (travaux, évènements, budget). Mme le Maire devant respecter les obligations de la période pré-électorale, en évitant d'évoquer les projets futurs, a donc profité de ce moment pour remercier tous les acteurs qui contribuent au bon fonctionnement et au dynamisme de la commune.

La soirée s'est terminée autour d'un apéritif dinatoire.



La cérémonie du 11 novembre 2025 - St-Amant-de-Bonnieure



Le repas des anciens - 16 novembre 2025



La visite du Père Noël - 19 décembre 2025



Les vœux du maire - 16 janvier 2026

TRAVAUX

> SÉCURISATION BIAGNE - RD15



Suite à un aménagement provisoire visant à sécuriser la traversée de Biagne, en collaboration avec l'ADA (Agence Départementale de l'Aménagement), il a été décidé de pérenniser cet aménagement avec des deux îlots en béton, végétalisés en partie. Coût : 5 332 €

Le même type d'aménagement pérenne est prévu à Terrebourg pour fin 2026, comprenant également la réalisation d'un chemin piétonnier (cheminement doux), le long de RD15 (du carrefour rue de la Mare jusqu'aux

maisons récentes en bas de Terrebourg). Pour ce projet de plus grande ampleur, nous sommes en attente de l'attribution de subventions :

DETR - 45% (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - Etat) et amendes de police 30% (Département).
Coût : 23 503 €

> TAILLE DES ARBRES

La commune confie l'entretien des arbres de la commune, à l'entreprise Rivolet pour tailler certains arbres qui en avaient besoin : cimetière de St-Amant, place Arsène Roudy, Jardin vert, impasse de la Grande Croix, salle des fêtes de Ste-Colombe et terrain des Ramiers...

> BROYAGE COLLECTIF

Lors de la campagne de broyage d'hiver, le broyeur prêté par la Communauté de communes est tombé plusieurs fois en panne, ce qui a demandé aux agents un travail de broyage étalé sur 3 mois au lieu de 15 jours et mobilisé 2 agents. Nous avons donc décidé de ne pas en faire au printemps préférant privilégier l'entretien des espaces verts dans la commune.

> VOIRIE

Comme chaque année, nous nous efforçons de maintenir une voirie correcte (routes et chemins) tout en étant tributaire des conditions météo. Les agents ont parcouru les chemins blancs avec 3 semi-remorques de calcaire pour boucher les trous. Environ 2 semi-remorques d'enrobés à froid vont permettre de réparer les petits défauts de voirie. Pour le gros entretien de voirie, l'entreprise Bernard TPGT (dont l'intervention était prévue en 2025 mais la météo en avait décidé autrement) est missionnée pour les travaux rue du Moulin du Pont, rue de Muzenangle, rue du Sargnat, Les Epardeaux, La Berthière, route des Versennes. Coût : 45 000 €.



> STATIONNEMENT PLACE JOUBERT

Nous rappelons que le stationnement, place Joubert, devant les commerces est interdit car cela constitue une gêne pour l'accès aux commerces. Les places de parking sont prévues à cet effet.

ANNONCES

LOCAUX COMMERCIAUX À LOUER

La commune de Val-de-Bonnierre dispose de 2 locaux commerciaux à louer, libres dès maintenant (aux 17 et 22 rue de la Rochefoucauld).

Prendre RV pour visiter : 05 45 39 21 45.

Merci de diffuser cette information autour de vous

LOCAL COMMERCIAL À LOUER - 90 m²



Libre de suite

300 € /mois

17 RUE DE LA ROCHEFOUCAULD
PLACE JOUBERT - ST-ANGEAU
16230 VAL-DE-BONNIERE



Commune de Val-de-Bonnierre

La commune de Val-de-Bonnierre propose un **local commercial à louer**, en **cœur de bourg**, comprenant deux épiceries, une pharmacie, une maison de santé, un coiffeur, une esthéticienne, un marché hebdomadaire.

- Superficie totale : 90 m² (dont 60 m² de surface répartis en 2 espaces)
- Nombre de pièces : 4 (pièce principale, pièce annexe, réserve, toilettes)
- À rafraichir
- Accessibilité : Conforme PMR, plain-pied
- Point d'eau, WC, chauffage (pompe à chaleur), accès livraison

Mairie de Val-de-Bonnierre - 05 45 39 21 45
mairie@valdebonnierre.fr

LOCAL COMMERCIAL À LOUER - 62 m²



Libre de suite

250 € /mois

21 RUE DE LA ROCHEFOUCAULD
PLACE JOUBERT - ST-ANGEAU
16230 VAL-DE-BONNIERE



Commune de Val-de-Bonnierre

La commune de Val-de-Bonnierre propose un **local commercial à louer**, en **cœur de bourg**, comprenant deux épiceries, une pharmacie, une maison de santé, un coiffeur, une esthéticienne, un marché hebdomadaire.

- Superficie totale : 62 m² (dont 50 m² de surface de vente)
- Nombre de pièces : 3 (pièce principale, petite pièce avec évier, toilettes)
- Bon état général
- Accessibilité : Conforme PMR, plain-pied
- Point d'eau, WC, chauffage (pompe à chaleur), accès livraison

Mairie de Val-de-Bonnierre - 05 45 39 21 45
mairie@valdebonnierre.fr

Offre spécial pellets

Achat groupé

- ✓ Fournisseur local
- ✓ Granulés de bois de qualité supérieure
- ✓ Avantage valable pour l'ensemble des inscrits



Remise sur le volume commandé

Profitez de tarifs plus avantageux en regroupant vos achats

Économies sur votre chauffage



Livraison à domicile -> Directement chez vous !

Ne manquez pas cette offre, renseignez vous auprès de votre mairie !



energieconfort87@outlook.fr



COMMANDE GROUPEE

Si votre mode de chauffage nécessite des pellets, cette informations va vous intéresser. Vous pouvez bénéficier des avantages d'une commande groupée au sein de la commune de Val-de-Bonnierre, avec un tarif de 395 € la palette de 72 sacs de 15kg • Livraison à domicile • Date limite : 8 juin 2026

• Inscription et infos auprès de Audrey Buisson :
audreybuisson1@gmail.com • tél : 06 23 01 69 68

Si d'autres types d'achats groupés vous seraient utiles, faites le savoir auprès du secrétariat de mairie.

INSCRIPTION ÉCOLE

L'inscription des enfants nés en 2024 peut être réalisée dès maintenant en déposant à la mairie les documents suivants : copie de la carte d'identité, passeport ou permis de conduire de la personne qui fait l'inscription (pièce d'identité avec photo) / copie du livret de famille / fiche d'inscription complétée, datée et signée / justificatif de domicile récent / copie attestation CAF ou MSA (avec n° d'allocataire prestations familiales) / copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile couvrant votre enfant. Une fois l'inscription enregistrée, la mairie établira un certificat d'inscription pour l'école. Dans un second temps, prendre contact avec la directrice, Mme Rainaud, au 06 75 12 73 38 afin de procéder à l'admission / Mail : ce.0160405d@ac-poitiers.fr

MISE À L'HONNEUR - Robert ALLARY



Robert Allary (habitant du bourg de Saint-Angeau) a été l'un de ces jeunes contraints d'accomplir leurs obligations en Algérie. Porte-drapeau de la section des anciens combattants de Val-de-Bonnieure, il a vécu des moments difficiles en voyant certains de ses camarades tomber au champ d'honneur. Incorporé le 2 juillet 1960, il est affecté dans le sud Algérien en novembre 1960. Il va intégrer le groupe saharien motorisé de l'Issaouane, près de la frontière franco-algérienne, qui fait partie d'une vaste région désertique du Sahara.

Robert est décoré de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en AFN avec agrafe « Algérie et Sahara ». Robert est libéré de ses obligations militaires le 26 septembre 1962.



EMMABÜS

Nous vous rappelons que la commune de Val-de-Bonnieure a signé une convention avec Emmabüs (espace France Services en bus itinérant et gratuit) pour assurer une

permanence tous les vendredis, place Joubert, 9h-12h30 / 13h30-16h30.

Comme chaque année, il y aura une pause estivale de 3 semaines ; les dates seront communiquées sur Panneau-Pocket et notre site Internet.

À noter : permanence CARSAT le 25 septembre pour répondre à toutes vos questions sur la retraite.

AGENDA

Samedi 30 mai / 12h

Repas Club du Logis - ouvert à tous
> Logis de St-Amant-de-Bonnieure

Vendredi 5 juin

Assemblée générale du CSSA
> Salle des fêtes de Ste-Colombe

Dimanche 14 juin

Tournoi de foot féminin - CSSA
> Stade de foot de St-Angeau

Dimanche 21 juin

Course de vélos - Comité des fêtes de St-Angeau
> Bourg de St-Angeau

Samedi 4 juillet / 12h

Repas d'été du Club du Logis - ouvert à tous
> Logis de St-Amant-de-Bonnieure

Dimanche 5 juillet

Tournoi de Sixte - CSSA
> Stade de foot

Dimanche 5 juillet / 12h

Repas champêtre - Comité des fêtes de St-Angeau
> Terrain de La Barraude / salle socioculturelle si pluie

Dimanche 26 juillet / 12h

Repas - Société de chasse
> Logis de St-Amant-de-Bonnieure

Samedi & dimanche 8-9 août

Tournoi de cornhole - Lanceurs de la Bonnieure
> Terrain des Ramiers

Dimanche 30 août

Brocante - Comité des fêtes de St-Angeau
> Terrain de La Barraude

Dimanche 30 août

Repas grillades - Club du Logis
> Logis de St-Amant-de-Bonnieure

Dimanche 13 septembre

Repas moules frites - Lanceurs de la Bonnieure
> Logis de St-Amant-de-Bonnieure

Toutes les infos et actus
sur Panneau Pocket
www.valdebonnieure.fr

Télécharger
PanneauPocket



- Responsable de publication : Aurélie Lacroix, maire
- Textes & photos : A. Lacroix, F. Pierre, N. Guillaumin-Pradignac
- Charte graphique & mise en page : N. Guillaumin-Pradignac
- Imprimé en 720 ex. par Médiaprint (Chasseneuil /Bonnieure) sur papier recyclé